



Règlement du Mémoire de Veille Technologique M2I 2 (M1) – 2025/2026

Version : 2018 – 1.0 B. BORREL

Version : 2018 – 1.2 F. BOURCIER – N. EUTAMENE

07/10/2025 2/10

Sommaire

1.	Fina	alites du Memoire de Veille Technologique du M2L2 en année M1	.4
	1.1.	Définition	.4
	1.2.	Objectifs	.4
	1.3.	Enjeux	
	1.3	•	
	1.3		
	_	Sujet	
2.		ganisation des phases du mémoire	
	2.1.	Phase 1 : Lancement du MVT	
	2.2.	Phase 1 à 2 : Analyse de l'existant	
	2.3.	Phase 2 : Plan détaillé du mémoire	
	2.4.	Phase 3 à 4 : Mémoire final	
	2.5.	Phase 4 : la soutenance orale	
	2.5		
1. 1. 2. 2. 2. 2. 2. 3. 3. 3. 4. 4. 4.	2.5		
	2.5		
3		nises des livrables	
٥.	3.1.	Livrable final (format numérique)	
	3.2.	Livrable papier	
	3.3.	Remarque sur les livrables	
4		gles typographiques	
••	_	Les normes bibliographiques	
		.1. Normes pour une référence de note en bas de page	
	4.1		
		Page de garde type	
	4.4.	FAKE HE KAIHE LYDE	ıν

1. Finalités du Mémoire de Veille Technologique du M2I 2 en année M1

1.1. Définition

- Le Mémoire de Veille Technologique (MVT) est un document qui présente le résultat de plusieurs mois de recherche de l'étudiant M2I;
- Le travail de recherche et de rédaction est mené en petit groupe, de 2 ou 3 étudiants ;
- Ce mémoire, qui clôture l'année intermédiaire du M2I, constitue un élément important de l'obtention du diplôme ;
- Chaque élève soutient une partie du mémoire devant un jury, pour lui exposer le sujet et défendre ses conclusions et les solutions pratiques proposées ; la soutenance se fait en anglais ;
- Il doit s'agir d'un travail documentaire original et unique qui pourra être diffusé auprès des élèves, des entreprises partenaires et de toute personne intéressée¹;
- Il est composé de 2 parties :
 - une première partie intitulée « état de l'art » décomposée en parties individuelles ;
 - une seconde partie intitulée « étude » décomposée également en parties individuelles.

1.2. Objectifs

L'objectif du mémoire est d'évaluer les élèves sur les critères suivants :

- Prendre du recul par rapport à leur formation théorique comme pratique ;
- Ouvrir leur champ de réflexion à d'autres domaines ;
- Savoir fournir des réponses rigoureuses et argumentées ;
- Piloter de A à Z un projet sur plusieurs mois dont ils sont les seuls maîtres d'œuvre (y compris la collaboration)
- Organiser leur recherche par étapes tout en ayant une vue prospective.

La soutenance se déroulant en anglais, un objectif secondaire est l'évaluation du niveau d'anglais du candidat, de façon à valoriser les travaux en anglais en complément du passage du TOEIC.

1.3. Enjeux

1.3.1. Notation et rattrapage

La notation est composée de 3 parties :

- Le livrable, sous forme d'un « livre blanc » sur le sujet. Sont évaluées la complétude du sujet, la pertinence des réflexions et l'originalité de l'écrit ;
- La soutenance, d'un point de vue technique, vulgarisation du sujet et qualité de la prestation ;
- L'anglais, pour la qualité de l'expression autant dans la présentation que dans les questions/réponses.

Tout mémoire dont la note d'écrit est supérieure ou égale à 10 permet à ses rédacteurs de réaliser la soutenance orale sans conditions. Une note, inférieure à 7, invalide l'écrit et ne permet pas au groupe de passer la soutenance. Entre les deux l'oral peut compenser la note et la chance est laissée au groupe de se rattraper.

La note finale du module est une moyenne coefficientée des notes d'écrit et d'oral « technique. » (Coefficient 2 chacune) et de l'anglais de l'oral (coefficient 1)

07/10/2025 4/10

¹ Il est important de rappeler que tout plagiat contrevient à la loi et au règlement pédagogique de l'école et déboucherait sur l'impossibilité de rattraper l'épreuve. Conformément aux règles de l'éthique, les sources des emprunts ponctuels doivent être impérativement indiquées dans les notes bibliographiques.

Par « toute personne intéressée » on entend par exemple le prescripteur de l'étude, qui peut être un autre étudiant, un intervenant ou toute personne extérieure à l'école.

Il n'y a pas à proprement parler de rattrapage pour la partie écrite ; si le document n'obtient pas la note requise il est demandé de le refaire complètement. La soutenance correspondante ne pourra avoir lieu que plus tard, lors d'une session de rattrapage.

En cas d'échec à la soutenance seule, l'oral peut être repassé lors d'une session de rattrapage, selon les règles du bloc, si la note est inférieure à 7 ou si la moyenne de l'ensemble n'est pas atteinte.

Un étudiant du groupe qui ne participerait pas à la soutenance verrait l'ensemble de son bloc MVT invalidé.

Un groupe qui ne rendrait aucun mémoire serait automatiquement en échec sur l'année M2I 2 (M1) et en conséquence au diplôme. Dans ce cas le rattrapage ne sera pas autorisé.

1.3.2. Plagiat

Toutes les sources devront être citées par les candidats de manière claire et cohérente. L'UTEC INT et les intervenants en charge du suivi des projets se réservent le droit d'utiliser tout moyen utile de détection de plagiat. Cette éventualité pourra être sanctionnée par la non-recevabilité du livre blanc, c'est-à-dire une note de 0 à l'écrit.

1.4. Sujet

Le sujet doit être innovant et consister en l'identification et le traitement d'une problématique de façon scientifique (méthodologie, rigueur, argumentation, citation des sources, prise de position...)

Les sujets sont soumis par des intervenants référents dans les groupes de mémoire, par des « clients » extérieurs à l'école ou par toute autre personne, y compris les étudiants eux-mêmes. Ils sont validés par les responsables pédagogiques de l'UTEC INT en collaboration avec les intervenants référents.

Les thématiques peuvent prendre en compte des aspects professionnels concrets (produits, services, processus, méthodes) et/ou éventuellement des aspects humains (management, sociologiques, organisationnels) et sont mis en correspondance avec les spécialités de l'année.

Note Importante : Tout sujet attribué à un groupe l'est de façon définitive. Aucun sujet validé par comité de validation ne peut être modifié par l'élève.

07/10/2025 5/10

2. Organisation des phases du mémoire

Une fois le sujet attribué, le groupe d'étudiants a la responsabilité d'envoyer des états d'avancement à l'intervenant référent de son groupe classe.

2.1. Phase 1: Lancement du MVT

Les sujets sont proposés par les intervenants et distribués aux élèves. Ceux-ci se positionnent sur les sujets par trinôme ou éventuellement en binôme, avant le 21/11/2025.

2.2. Phase 1 à 2 : Analyse de l'existant

Cette analyse consiste à élaborer l'état de l'art du domaine concerné. Il se base sur des sources actuelles, fiables, vérifiables et dont l'auteur ne peut être anonyme – en clair : Wikipedia, par exemple, ne peut être accepté comme source référencée d'information. Chacune de ces sources doit être identifiée dans le corps du mémoire (note de bas de page) et détaillée dans la bibliographie ou la webographie. Cette analyse doit être effectuée avant le 19/12/2025.

2.3. Phase 2 : Plan détaillé du mémoire

C'est à l'issue de la phase 2 que le plan de rédaction du mémoire doit être construit en articulant les différentes parties de façon cohérente autour d'une idée directrice et en présentant les éléments indispensables à la compréhension du raisonnement.

Il est vivement recommandé aux élèves, tout au long de leur projet mais particulièrement pendant cette phase, de programmer des points d'avancement pour valider chaque étape notamment en ce qui concerne :

- les éléments de réponse à la problématique définie ;
- la structure de démonstration retenue ;
- la bibliographie et webographie.

Le livrable attendu, réalisé en binôme ou trinôme, comprend obligatoirement les éléments suivants :

- sommaire;
- résumé en français de 4/5 pages minimum ;
- abstract en anglais de 4/5 pages minimum;
- introduction;
- développement de la partie recherche ;
- conclusion;
- sources (bibliographie webographie).

Et éventuellement :

- index;
- glossaire;
- sommaire des annexes ;
- annexes.

Il sera attendu au minimum un des éléments de cette liste, qui valorisera l'écrit.

L'abstract n'est pas une simple traduction de l'introduction. Il doit non seulement présenter le sujet mais aussi indiquer les pistes suivies et l'ébauche de la conclusion. Le but étant de donner la maîtrise du vocabulaire nécessaire au traitement du sujet, un soin particulier sera accordé à sa rédaction.

Le plan détaillé sera à rendre au plus tard le 27/02/2026.

2.4. Phase 3 à 4 : Mémoire final

Il s'agit de la dernière étape du mémoire qui consiste en l'écriture complète de l'étude. Les quatre règles suivantes doivent être respectées :

- ne pas employer de terme ou acronyme sans en avoir auparavant expliqué clairement le sens ;
- ne rien affirmer sans être capable de prouver ces affirmations ;
- donner des titres courts, explicites et cohérents ;
- lier les différentes parties par des phrases de transition.

Il doit être structuré de la façon suivante :

- page de garde ;
- page de remerciements (facultatif)
- sommaire avec pagination;
- résumé en français ;
- abstract en anglais;
- introduction;
- corps du mémoire (développement des parties recherche et approfondissement personnel);
- conclusion;
- sources;
- bibliographie webographie;
- index;
- glossaire;
- sommaire des annexes ;
- annexes.

La livraison finale doit être remise simultanément sous 2 formats : papier et électronique (cf. paragraphe 3), au plus tard le 05/05/2026.

2.5. Phase 4: la soutenance orale

2.5.1. Condition de soutenance

La soutenance orale n'est en principe effectuée que par les groupes ayant validé la partie écrite, c'est-à-dire si la note est supérieure ou égale à 10. Toutefois, un groupe ayant obtenu au moins 7 est autorisé à soutenir son mémoire mais devra faire preuve de conviction afin d'être en mesure de compenser la note.

Les soutenances auront lieu le 03 juin 2026, selon les spécialités et les ordres de passage, qui ne sont pas définis à ce jour.

2.5.2. Composition du jury

Le jury sera composé au minimum de deux personnes : un intervenant technique qui est normalement, mais pas obligatoirement, celui qui a suivi le Mémoire et un intervenant d'anglais qui évaluera la qualité de communication en langue anglaise. Par défaut l'intervenant technique représentera l'UTEC INT à moins qu'un membre permanent de l'école ne soit aussi présent.

Il s'agit d'une **soutenance publique** ; ainsi d'autres personnes (maîtres d'apprentissage, experts, partenaires, élèves, etc.) peuvent assister à la soutenance. Toutefois ces personnes ne participeront ni aux questions/réponses ni à l'évaluation finale.

07/10/2025 7/10

2.5.3. Déroulement de la soutenance

L'oral dure entre 45 mn et 1 h. par groupe et se déroulera de la façon suivante :

- 5 mn de préparation ;
- 20 à 30 mn de présentation en anglais (incluant démonstrations, vidéos...) en fonction du nombre d'étudiants par groupe. Les temps de parole devront être équitablement répartis, la notation finale en tiendra compte, chaque étudiant doit s'exprimer 10 minutes en anglais;
- 10 à 15 mn de questions/réponses (5 minutes en anglais par étudiant), où chaque étudiant individuellement aura la possibilité de mettre en valeur ses capacités. En particulier, c'est ce qui conditionnera l'individualisation des notes d'oral, technique et anglais;
- 5 mn de délibérations.

Il est de la responsabilité des élèves de prévoir, pour la soutenance, des supports écrits en nombre suffisant (copies de mémoires, de documents annexes, etc.)

3. Remises des livrables

3.1. Livrable final (format numérique)

Le « draft » du livrable final devra impérativement être déposé sur Office 365 au **format Word, non protégé, de taille inférieure à 10 Mo,** avant la date limite **du 03 avril 2026**. Il fera l'objet de conseils de correction ou de modification, que vous aurez à effectuer avant le 05/05/2026.

La convention de nommage des fichiers doit IMPERARTIVEMENT respecter la forme suivante :

MVT-M2I2023-Groupes-Noms.PDF

Le mémoire, au format PDF non protégé, devra être déposé sur Office 365 avant la date limite du 05 mai 2026. Les pénalités de retard sont d'un point par jour, y compris le week-end!

Toute non-conformité (format de fichier, taille, nommage, etc.) entraînera une sanction pouvant aller du retrait de points au refus pur et simple du document, avec les conséquences qui en découlent.

3.2. Livrable papier

Le mémoire doit être imprimé au format A4 sur feuilles blanches et relié. Il devra être remis au Secrétariat de l'UTEC INT (Mme Collard) avant la date limite **du** 05 mai 2026 – 17h00. Les pénalités de retard sont d'un point par jour, y compris le week-end!

3.3. Remarque sur les livrables

Les livrables PDF et papier doivent impérativement être identiques en termes de contenu. Aucune mise à jour de l'un pour l'autre ne sera acceptée.

La taille recommandée du mémoire est de 45 à 50 pages au total y compris l'abstract de 4/5 pages en anglais, mais hors glossaire et annexes

07/10/2025 8/10

4. Règles typographiques

4.1. Les normes bibliographiques

4.1.1. Normes pour une référence de note en bas de page

- Les citations doivent être délimitées par des guillemets sans mettre le texte en italique et leurs références précisées en notes de bas de page ;
- Les œuvres utilisées doivent apparaître dans la bibliographie en fin de mémoire.

Prénom AUTEUR, *Titre de l'ouvrage*, Lieu d'édition : nom de l'éditeur, année de publication de l'ouvrage référencé (éventuellement année de 1ère publication), numéro de la page citée.

Exemple:

Erin KISSANE, Stratégie de contenu Web, Paris: Eyrolles (coll. A book apart), 2011, p. 28.

4.1.2. Normes pour la bibliographie en fin de mémoire

Il convient de séparer la bibliographie et la webographie.

Les références seront classées par ordre alphabétique du nom d'auteur puis, pour un même auteur, par ordre chronologique de publication.

S'il s'agit d'un ouvrage :

AUTEUR Prénom, *Titre de l'ouvrage*, Lieu d'édition : nom de l'éditeur, année de publication de l'ouvrage référencé, nombre de pages

Exemple:

MONTOUX Alain, L'Impact des technologies de l'information et des communications sur les PMEs-PMIs, Paris : Publibook, 2002, 246 pages.

S'il s'agit d'un site internet :

AUTEUR Prénom (date de l'article/page), « Titre de l'article/page », sur le site *nom du site,* consulté le date de consultation

URL su site

Exemple:

BRETON Philippe (23/04/2004), « La "pub" est-elle bienfaisante ou nocive ? », *Le Monde*, sur le site *Le Monde*, consulté le 06/11/2005

http://www.ac-versailles.fr/PEDAGOGI/ses/themes/consommation/philippe breton.html

Rappel: en aucun cas un site du type Wikipedia ne peut être accepté comme source bibliographique.

07/10/2025 9/10

4.2. Page de garde type

UTEC INT – 2ème année de Manager en Ingénierie Informatique

Parcours Cybersécurité des Systèmes d'Information

Thématique du mémoire Sujet du mémoire

Eventuelle illustration

Présenté et soutenu par XXX, YYY et ZZZ

Promotion 2026

07/10/2025 10/10